



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 - 2027

Séance du Conseil Municipal du 7 décembre 2023

LE DOB 2024 présente une situation financière fragilisée par un contexte économique pesant sur les collectivités locales

Les points marquants du DOB 2024 sont :

- ❖ Une inflation importante et persistante qui continue d'impacter considérablement la situation financière des collectivités locales;
- ❖ Un effet de ciseau constaté dès 2023 et qui risque de s'accroître en 2024 pour la Ville : explosion des dépenses de fonctionnement (+ 8% et +6,3 % en 2023 et 2024) face à une progression insuffisante des recettes de fonctionnement (+4,7 % et +1,12 % en 2023 et 2024).
- ❖ Une forte baisse des marges financières qui conduit à réinterroger la programmation pluriannuelle des investissements engagée depuis le début de ce mandat.
- ❖ Un recours à l'emprunt qui sera nécessairement maîtrisé au regard de l'envolée continue des taux d'intérêts.

Le contexte économique national 2023-2024

- ▶ Inflation anticipée : 4,9% en 2023, puis de 2,6 % en 2024 et de 2,1 % en 2025
- ▶ Croissance : de 1,4% du PIB pour 2024 contre +1% d'après la BCE
- ▶ Déficit public : 4,4 % du PIB en 2024 puis 2,7 % à la fin du quinquennat
- ▶ Dette publique: de 38,6 Mds pour 2023 à 48,1 Mds pour 2024, avec un objectif de 108,1% du PIB en 2027.

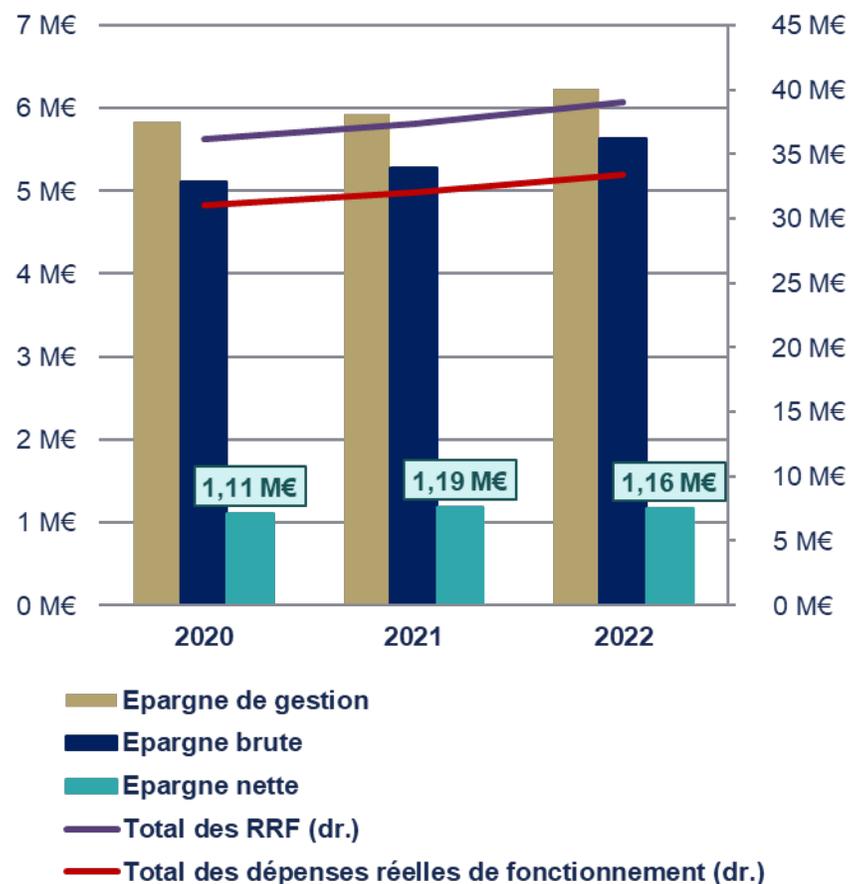
À l'échelle nationale et locale, la flambée des prix de l'énergie, l'explosion des coûts des matières premières et l'alimentation avec des ruptures de stock chez les fournisseurs sont toujours présents. La rareté des matières premières devient très couteuse pour les acteurs économiques.

Le PLF 2024: les principales mesures impactant la commune

- ▶ **Hausse globale des concours financiers de l'Etat, hors mesures exceptionnelles: 53,98 Mds en 2024 contre 52,85 Mds en 2023 (+2,13%)**
- ▶ **DGF: Revalorisation prévue de 213 M€ en 2024 sans écrêtement pour la 2^{ème} année consécutive .**
- ▶ **DSIL: Stabilité de l'enveloppe de 570 M€ et abondement d'un milliard supplémentaire pour le « fonds vert » passant à 2,5 Mds € pour soutenir les projets de transition écologique des collectivités.**
- ▶ **FCTVA: Enveloppe de 7,104 Mds €, soit une augmentation de +5,4 % par rapport à 2023 pour soutenir les investissements qui seront menés par les collectivités en faveur des JO 2024,**
- ▶ **Réforme des indicateurs financiers pris en compte dans le calcul des fonds de péréquation qui rentre progressivement en application dès 2024 jusqu'en 2028 et qui propose un autre panier de ressources et un mode de calcul différent de l'effort fiscal.**

Les données rétrospectives 2020-2022

Une embellie des épargnes de la Ville permettant un désendettement progressif entre 2020 et 2022



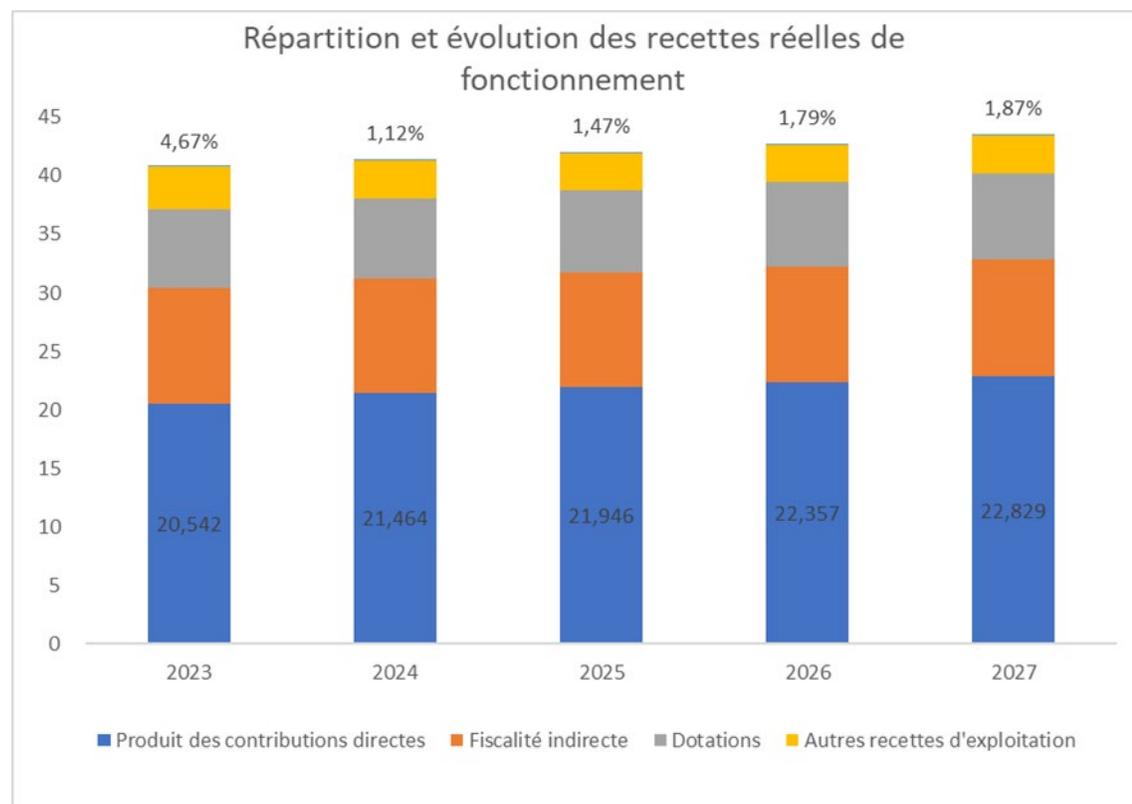
▶ Sur la période, les RRF progressent de +2,5 % par an contre 0,02% par an pour les DRF

→ Maintien des épargnes suit à une diversification des ressources pour financer l'investissement et à la réduction du recours à l'emprunt.



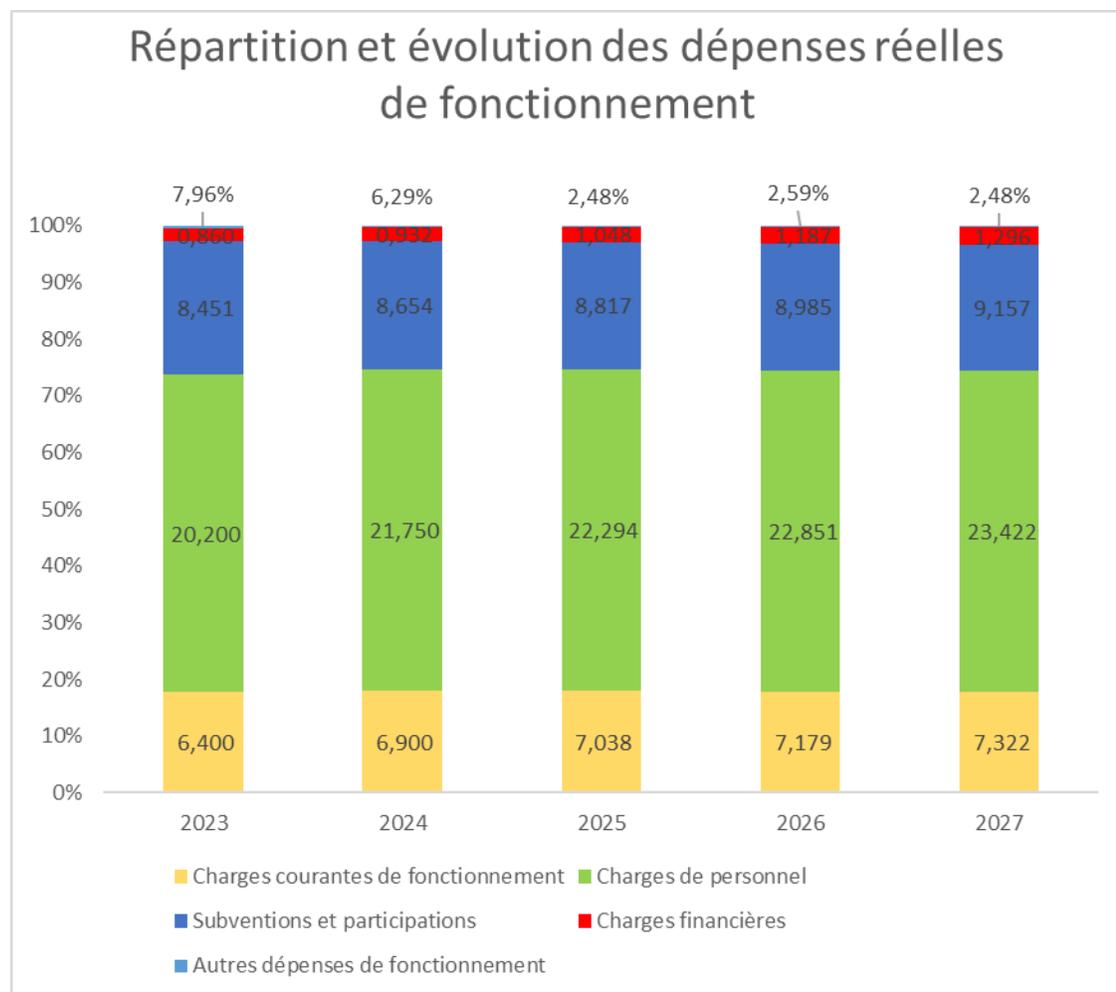
PROSPECTIVE 2024-2027: ORIENTATIONS DE FONCTIONNEMENT

Une évolution insuffisante des recettes diminuant les chances de maintenir des marges financières pour la Ville sur les années à venir



- ▶ Différentes hypothèses d'évolution des recettes ont été prises selon leur nature mais toujours de façon prudente et au regard des éléments exposés dans le PLF 2024:
- ▶ Globalement, 41,310 M€ de RRF en 2024 contre 40,854 M€ en 2023.

Accroissement continu des DRF malgré les efforts rationalisation menés par la Ville



Une variation globale des DRF entre 2023 et 2024 de 2,3 M€ qui s'explique principalement par :

- + 500 K€ liés à la hausse des matières premières et des primes d'assurance
- +1,5 M€ de surcoûts sur la masse salariale, à effectif constant, suite à l'intégration des mesures gouvernementales

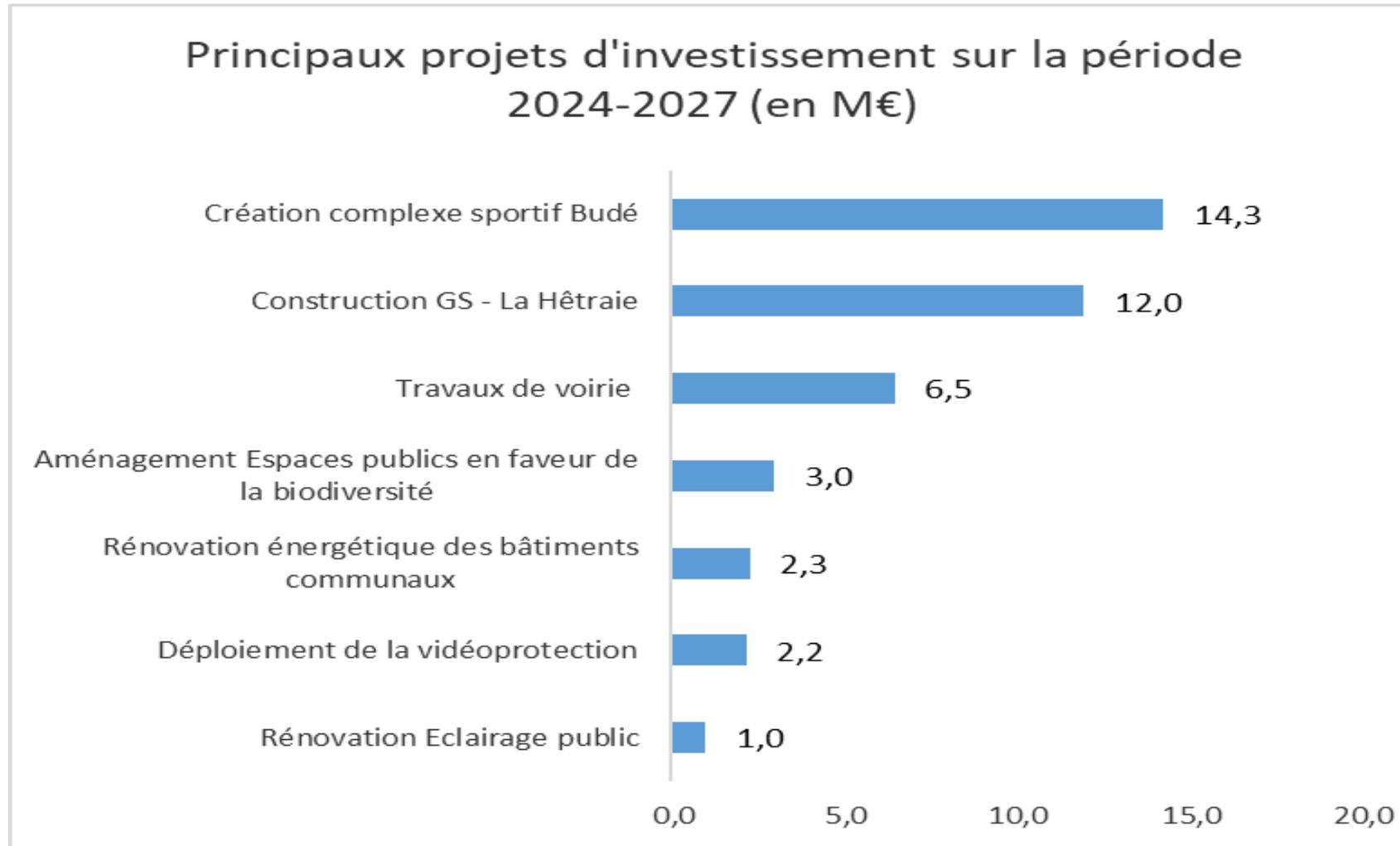


PROSPECTIVE 2024-2027: Programmation pluriannuelle des investissements

Un PPI réinterrogé compte tenu de la réduction des marges financières (1/2)

Projets d'investissement par politique publique	Prévisionnel 2023	2024	2025	2026	2027	Total cumulé 2023 - 2027
<i>Bâtiments communaux</i>	606 328,00	1 661 933,00	484 000,00	220 000,00	220 000,00	3 605 073,40
RECETTES	431 289,60	931 425,00	-	-	-	1 719 540,60
<i>Education</i>	1 103 636,00	593 500,00	731 100,00	8 670 000,00	4 145 000,00	15 609 729,26
RECETTES	232 276,00	-	1 037 900,00	1 755 100,00	640 000,00	3 665 276,00
<i>Sport</i>	1 134 990,00	1 667 000,00	6 555 000,00	6 455 000,00	45 000,00	15 856 990,00
RECETTES	152 311,00	-	2 160 000,00	960 000,00	1 256 000,00	4 752 311,00
<i>Aménagement des parcs et espaces verts</i>	816 104,00	1 156 000,00	516 000,00	570 000,00	840 000,00	5 340 826,99
RECETTES	656 576,00	83 008,00	-	-	-	749 947,00
<i>Voirie et Espaces publics</i>	2 019 747,00	4 213 960,00	1 670 000,00	1 270 000,00	1 482 000,00	10 360 110,94
RECETTES	93 803,00	262 465,00	-	-	-	163 803,00
<i>Urbanisme - Foncier</i>	1 181 300,00	1 200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	6 701 300,00
RECETTES	375 000,00	-	-	-	-	375 000,00
<i>Flotte automobile</i>	155 200,00	90 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	1 013 390,45
RECETTES	48 101,00	15 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	181 368,00
<i>Sécurité</i>	1 651 396,00	752 989,08	571 584,15	-	-	6 266 886,44
RECETTES	353 077,00	203 000,00	539 450,00	-	-	1 339 936,06
<i>Modernisation des équipements informatiques</i>	218 510,70	153 358,00	125 000,00	125 000,00	-	827 840,46
RECETTES	16 425,00	-	-	-	-	-
<i>Communication /Evènementiel/ Culture/ Cinéma</i>	79 916,00	232 631,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00	323 242,00
RECETTES	23 562,00	13 000,00	-	-	-	36 562,00
<i>Autres investissements</i>	247 677,00	271 110,00	256 000,00	259 000,00	262 000,00	-
Total Dépenses	9 214 804,70	11 992 481,08	12 035 684,15	18 696 000,00	8 121 000,00	60 084 969,93
Total Recettes	2 382 420,60	1 507 898,00	3 767 350,00	2 745 100,00	1 926 000,00	12 139 303,60

Un PPI réinterrogé compte tenu de la réduction des marges financières(2/2)



Diversification nécessaire des fonds propres afin de préserver l'équilibre financier de la Ville

➤ Subventions publiques:

- Dans le cadre du PPI, près de 12,14 M€ pourraient potentiellement être alloués pour les opérations identifiées. Cette enveloppe, qui représente un financement global de 20% du PPI, sera néanmoins affinée sur les années à venir au fur et à mesure de l'avancement des projets et des attributions.

➤ Taxe d'aménagement:

Une prospective réalisée au regard d'une part des permis de construire délivrés et des masses financières constatées annuellement sur les demandes des particuliers. En 2024, une enveloppe globale est évaluée à 839 K€ et baisserait considérablement sur les années à venir en raison d'un manque de visibilité sur les éventuels programmes de logement collectif.

➤ FCTVA:

Cette enveloppe dépend des investissements effectués en année N-2.

Ce fond devrait connaître une croissance suite au niveau plus élevé d'investissement attendu sur les prochaines années.

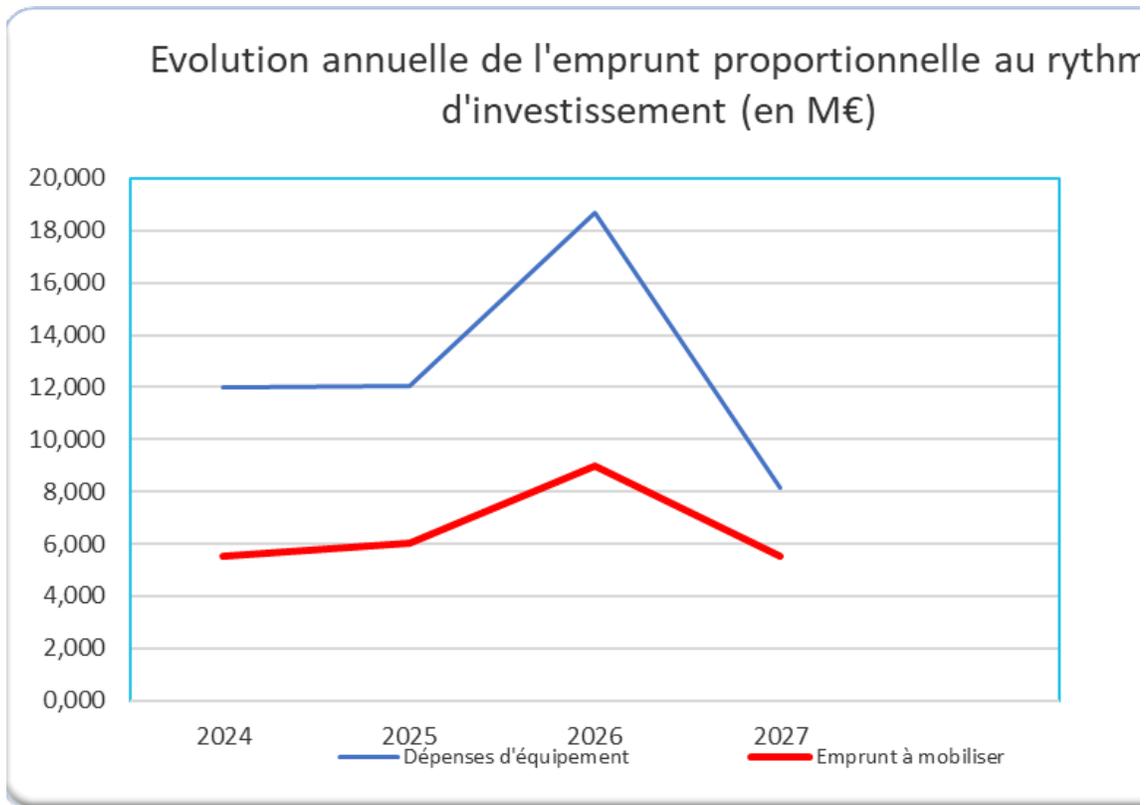
STRUCTURE DE LA DETTE



Un désendettement de la Ville grâce aux marges financières constituées sur les 3 dernières années

- ▶ Hausse continue des taux d'intérêts depuis le conflit Russo-Ukrainien qui a conduit la Ville à revoir sa stratégie d'endettement sur 2023 et à puiser dans ses excédents cumulés des années précédentes pour éviter tout recours à l'emprunt.
- ▶ Encours de dette de 39,186 M€ au 31 décembre 2023 réparti en 36 emprunts souscrits auprès de 7 établissements prêteurs.
- ▶ Aucun nouvel emprunt sur 2023.
- ▶ Bonne répartition du type de risque: 2/3 à taux fixe et 1/3 à taux variable.
- ▶ Portefeuille de la Ville au risque le plus faible noté 1A selon la charte de Gissler.

Stratégie d'endettement: un recours à l'emprunt rythmé par le PPI 2024-2027



La Ville contractera et mobilisera de l'emprunt seulement pour financer une partie de ses investissements.

Sur 2024, l'emprunt mobilisé devrait suivre la même trajectoire que le niveau d'investissement. Les enveloppes estimées conduiraient à augmenter l'encours en 2027 à 45 M€.

L'écart entre les 2 courbes est comblé par les fonds propres: Epargne nette // Recettes fiscales (TA et FCTVA) // Co-financements.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION